

DÉPOSÉ A LA  
SOUS-PRÉFECTURE

LE

11 AVR. 2018

  
Département  
du Pas-de-Calais  
\*\*\*\*\*

Arrondissement  
de Boulogne-sur-Mer  
\*\*\*\*\*

Canton  
de Boulogne Sud

**MAIRIE  
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE  
(62360)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL N°2018-03**

**DATE DE CONVOCATION**  
23/03/2018

L'an deux mil dix huit,  
Le 29 Mars 2017 à 19 heures.

**DATE D'AFFICHAGE**  
23/03/2018

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean Michel DEGREMONT, Maire.

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

Étaient présents :

Sophie MEURDESIOIF Mr Dominique NAVET, Me Fabienne PRIMA , Mr, Mr Bernard GRARE , Me Marie-Françoise LECAILLE, Me Catherine VANDEKERKHOVE, Mr Alain FIX, Me Michèle CAFFIER, Mr Michel QUANDALLE, Mr Bernard MOUSSAY, Me Béatrice BOULY , Me Valérie DRANSART, Mr Guy PETIT

Présents (14)  
Votants [17]  
Exprimés [17]

Excusé(s) :

Jean DIDIER donne pouvoir à Bernard GRARE  
Marie Françoise LECAILLE donne pouvoir à Dominique NAVET  
Michel CLABAUT donne pouvoir à Guy PETIT  
Mme Michèle AUGÉ

Absent :

David NOEL

Formant la majorité des Membres en exercice.

Mme Béatrice BOULY est nommée secrétaire de séance

Objet : **COMPTE DE GESTION ASSAINISSEMENT**

Monsieur le Maire présente le compte de gestion de l'assainissement et rappelle qu'il s'agit des dépenses et recettes du budget assainissement dont la compétence a été transférée à la CAB depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2018. Ce budget est suivi et tenu par Madame la Trésorière d'Outreau.

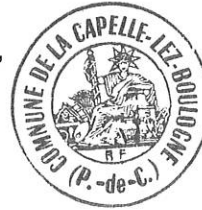
Où l'exposé de Monsieur le Maire, après avoir délibéré, à 17 voix pour, 0 voix contre et 0 Abstention le conseil municipal approuve le compte de gestion du budget assainissement 2017 de Madame la Trésorière.

Conseil Municipal : les Membres présents.  
Fait et délibéré les jour mois, et an susdit :

Fait à La capelle Les Boulogne

Le 29 Mars 2017

Le Maire,



Jean Michel DEGREMONT